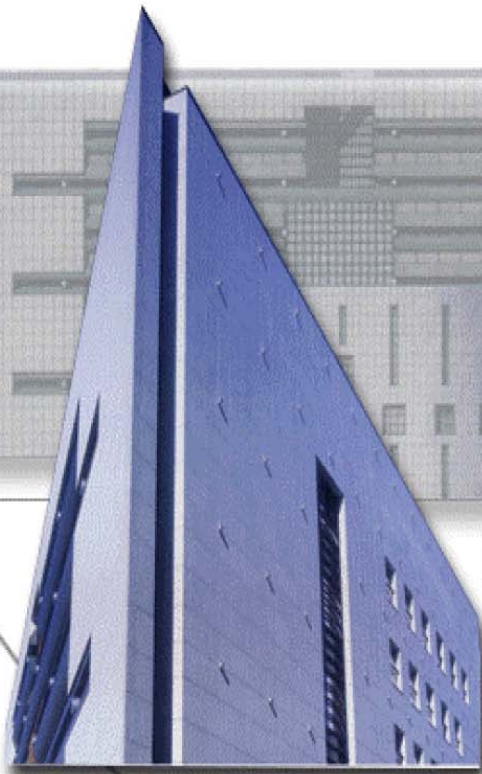


LES BIBLIOTHÈQUES



Rapport d'activité des
BIBLIOTHÈQUES
de l'**ULB**

2001 - 2002

***Ce rapport a été rédigé par Françoise Vandooren.
La mise en page a été réalisée par Anne Leroy.***

Rapport d'activité 2001-2002

Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles

Table des matières

1. ORGANISATION GÉNÉRALE ET MISSIONS	3
2. L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2001/2002 EN QUELQUES CHIFFRES.....	5
2.1. MOYENS BUDGÉTAIRES	5
2.2. RECETTES	10
2.3. RESSOURCES HUMAINES	10
2.4. COLLECTIONS	11
2.5. CIRCULATION DES OUVRAGES	12
2.6. FRÉQUENTATION	15
2.7. LOGISTIQUE	16
3. SERVICES AU PUBLIC : RÉALISATIONS 2001/2002	17
3.1. RESSOURCES DOCUMENTAIRES ÉLECTRONIQUES	17
3.2. COLLECTIONS MULTIMEDIA	18
3.3. ICONOTHÈQUE NUMÉRIQUE	18
3.4. FORMATION DES UTILISATEURS	19
3.5. AUTOMATE DE PRÊT	20
3.6. CARTE DE CAMPUS	20
3.7. POSTES PUBLICS ET IMPRESSION	21
3.8. DIFFUSION DE L'INFORMATION ET VALORISATION DES COLLECTIONS	21
3.9. EN MATIÈRE DE DISCIPLINE ET DE SÉCURITÉ	22
4. GESTION ET ORGANISATION INTERNE	23
4.1. ACQUISITION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES	23
4.2. GESTION DES COLLECTIONS IMPRIMÉES	23
4.3. BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE	25
4.4. INFRASTRUCTURES	27
4.5. MANAGEMENT	29
5. COLLABORATIONS AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ	31
6. RAYONNEMENT ET RELATIONS EXTÉRIEURES.....	33
6.1. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION	33
6.2. PROJETS R&D	34
6.3. RAYONNEMENT	35
7. PROJETS ET PERSPECTIVES	36
7.1. DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS	36
7.2. DÉVELOPPEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE	37
7.3. INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	38
7.4. AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	39
7.5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	39

ANNEXES	41
ANNEXE I : ORGANIGRAMME DU SERVICE BIBLIOTHÈQUES EN 2002	43
ANNEXE II : STATISTIQUES DES BIBLIOTHÈQUES 2001/2002	45
II.1. COLLECTIONS	45
II.2. PRÊT	48
II.3. LOGISTIQUE	51

1. ORGANISATION GÉNÉRALE ET MISSIONS

Le service *Bibliothèques*, dirigé par le Professeur Jean-Pierre DEVROEY, est une cellule du *Département de Supports aux Activités Académiques* de l'Université, coordonné par Mme Françoise d'Hautcourt. Le service Bibliothèques est organisé en quatre bibliothèques principales (Sciences Humaines, Droit, Sciences et Techniques, Médecine) et trois *antennes* (les bibliothèques de l'Institut d'Etude des Religions et de la Laïcité (IERL), de Pharmacie, et de l'Institut de Biologie et de Médecine Moléculaires), ainsi que sept départements qui forment le centre de gestion (Administration générale, Acquisitions, Catalogue, Recherche-Développement et Information Scientifique (RDIS), Informatique (DIB), Logistique, Réserve Précieuse + Dons & Echanges).

◆ Missions

Les missions de base de la Bibliothèque consistent à assurer la filière complète de gestion de l'information à usage scientifique et sa mise à disposition à l'utilisateur final. La réalisation de ces missions implique des activités de plus en plus diversifiées, directement liées au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). Outre les services "traditionnels" de gestion de la documentation imprimée (acquisition de l'information, catalogage, préservation et classement des ouvrages, libre accès aux collections, prêt à domicile, espace de travail...), la Bibliothèque vise à fournir un ensemble de services directement liés à la documentation électronique : mise à disposition d'un matériel informatique performant et comprenant un nombre suffisant de postes de consultation, site WEB, bases de données et CD-ROM en réseau, consultation de CD-ROM en monoposte, accès aux périodiques électroniques via le réseau, collections d'images numériques, formation des utilisateurs aux nouveaux outils d'accès à l'information, etc.

La Bibliothèque offre également ses services en matière d'achat et de catalogage à environ 135 bibliothèques et centres de documentation des services et laboratoires de l'Université. Elle dispense aussi conseils et formations à des institutions ou sociétés extérieures.

La multiplication des ressources électroniques et la diversité des points d'accès conduisent la Bibliothèque à mettre en place des outils qui facilitent l'interconnexion entre toutes ces ressources documentaires électroniques disparates, afin de les rendre plus visibles et accessibles aux utilisateurs. Durant l'année académique 2001/2002, la Bibliothèque a mis l'accent sur

l'accroissement et la diversification des collections électroniques, l'intégration des périodiques électroniques dans le catalogue, le développement d'outils de navigation, et la formation continue du personnel.

2. L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2001/2002 EN QUELQUES CHIFFRES

(voir *Annexe II* pour plus d'informations d'ordre statistique)

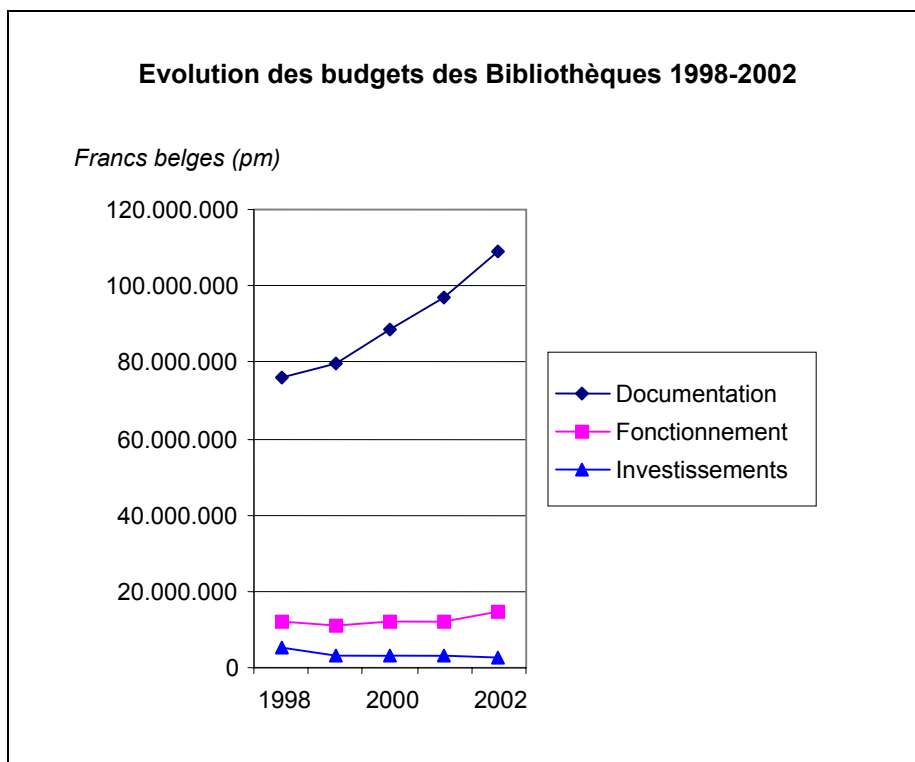
2.1. Moyens budgétaires

Budget des Bibliothèques	1998 FB	1999 FB	2000 FB	2001 FB	2002 EUR	2002 FB p.m.
Fonctionnement	11.791.000	11.201.000	11.791.000	11.791.000	359.070	14.484.848
% accr		-5,0%	5,3%	0,0%	22,8%	
Documentation	75.947.000	79.413.000	88.587.343	96.917.000	2.696.520	108.777.347
% accr		4,6%	11,6%	9,4%	12,2%	
Investissements	5.500.000	3.000.000	3.000.000	3.000.000	70.000	2.823.793
% accr		-45,5%	0,0%	0,0%	-5,9%	
Total	93.238.000	93.614.000	103.378.343	111.708.000	3.125.590	126.085.988
% accr		0,4%	10,4%	8,1%	12,9%	

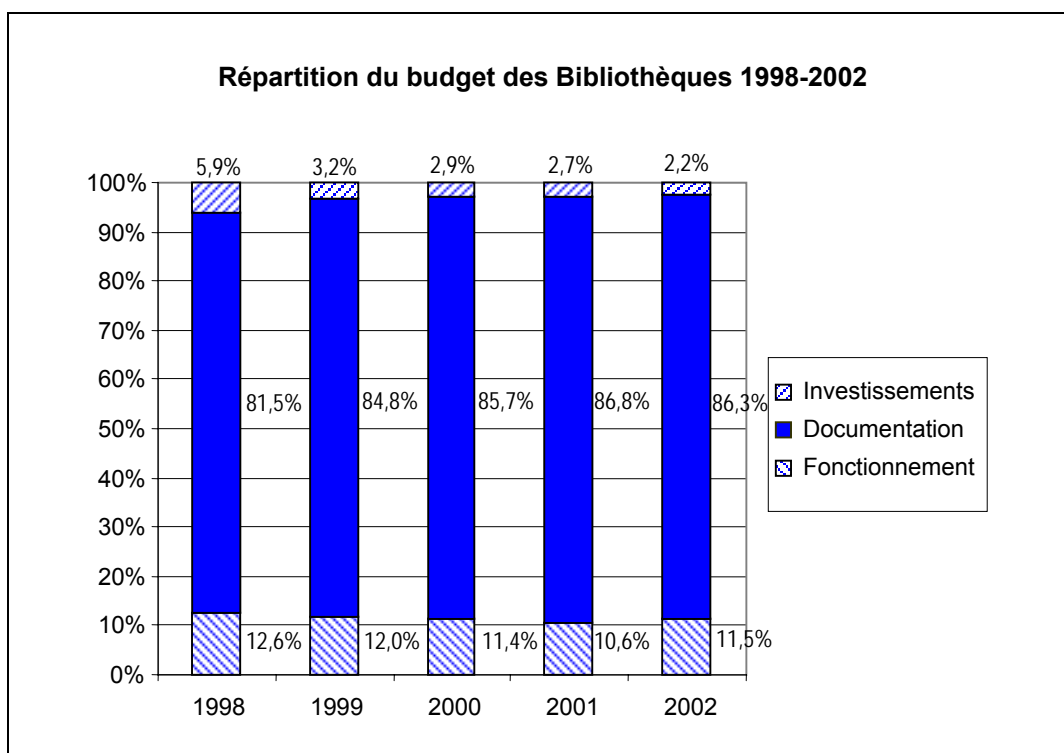
En 2002, le budget des Bibliothèques a augmenté globalement de 13%.

Le poste *Fonctionnement*, inchangé depuis 1998, a été augmenté pour tenir compte des charges de maintenance du matériel informatique central (logiciel Unicorn et serveurs centraux des Bibliothèques), dont l'amortissement sur le poste *Investissements* s'achevait en 2001. Les nouveaux investissements 2002-2005 portent sur les outils d'accès et de gestion de la Bibliothèque électronique (maintien à niveau des postes publics, serveurs), indispensables pour assurer un service de qualité.

Le secteur *Documentation* présente l'augmentation la plus importante depuis 1998 (+12,2%). Pour rappel, l'augmentation du budget documentaire est basée sur le principe du maintien du pouvoir d'achat documentaire. Pour répondre à une inflation moyenne des prix de la documentation scientifique de 10% par an sur le marché international, le budget documentaire de l'Université a été porté de 76 millions de francs en 1998 à près de 2,7 millions d'euros en 2002 (l'équivalent de 108 millions de francs), soit une inflation de 43% en 5 ans. L'inflation des coûts de la documentation est le principal facteur d'augmentation du budget des Bibliothèques.



Avec l'augmentation du budget de fonctionnement informatique en 2002, la part absorbée par le budget documentaire se stabilise à 86% du budget global.



◆ Le budget documentaire en détail

Documentation	1998 FB	1999 FB	2000 FB	2001 FB	2002 EUR	2002 FB p.m.
-périodiques	47.200.186	48.203.000	53.064.618	58.078.928	1.553.739	62.677.676
% <i>accr</i>		2,1%	10,1%	9,4%	7,9%	
-monographies + suites	25.046.962	24.720.000	27.332.725	29.039.715	741.623	29.916.998
% <i>accr</i>		-1,3%	10,6%	6,2%	3,0%	
-crédit extraord. (ouv.pr étud.)		640.000	640.000	0	15.860	639.791
% <i>accr</i>			0,0%	-100 %		
-crédit extraord. (nouv.ens.)		600.000	600.000	292.016	14.870	599.854
% <i>accr</i>			0,0%	-51,3%	105,4%	
-documentation électronique	3.699.852	5.250.000	6.950.000	9.506.341	370.428	14.943.028
% <i>accr</i>		41,9%	32,4%	36,8%	57,2%	
TOTAL	75.947.000	79.413.000	88.587.343	96.917.000	2.696.520	108.777.347
% <i>accr</i>		4,6%	11,6%	9,4%	12,2%	

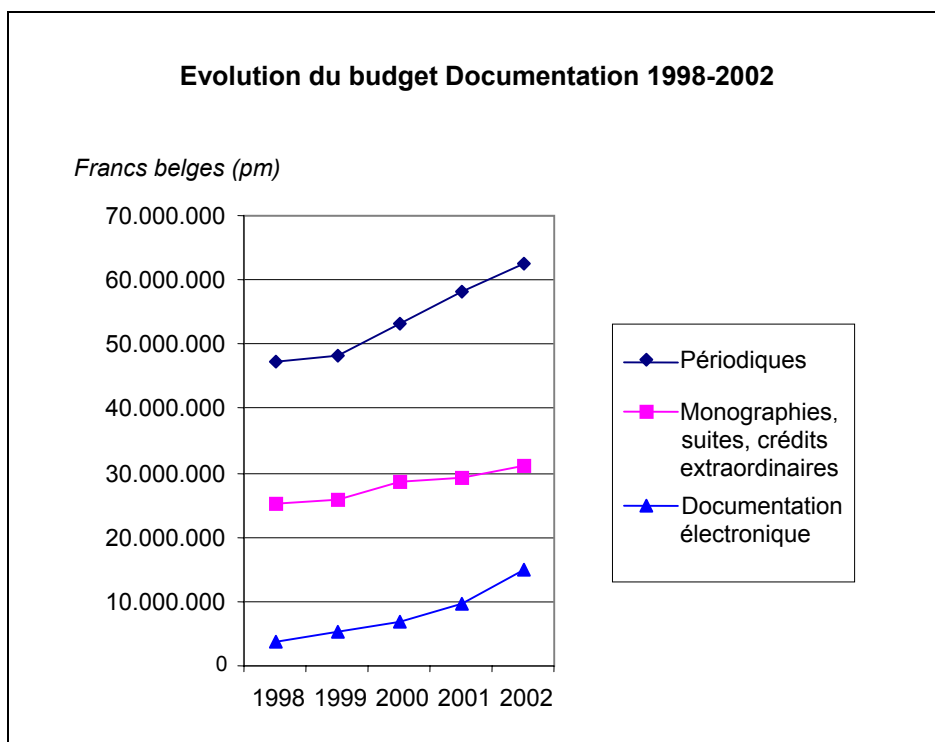
En 2002, les crédits extraordinaires ont été rétablis à leur niveau de l'an 2000.

Bien que tous les secteurs de la documentation continuent d'augmenter, les pourcentages d'accroissement sont moins importants qu'en 2001 pour les périodiques et les monographies :

- L'indexation des budgets dévolus à l'achat de **monographies** a été limitée à 5% pour les lignes facultaires qui utilisent leur budget à plus de 90%. Pour les autres, le montant est resté stable, ce qui permet de réduire à 3% l'augmentation moyenne du budget monographies et suites.
- Pour les **périodiques**, la hausse moyenne des coûts en 2002 a été estimée à 10%, en tenant compte de l'inflation des prix des éditeurs et de la parité du dollar et de la livre sterling par rapport à l'euro. Néanmoins, l'augmentation du budget a été limitée à 7,9% grâce aux sommes épargnées dans le cadre du consortium ScienceDirect par l'équilibrage des portefeuilles d'abonnements Elsevier des trois grandes universités de la Communauté française de Belgique. En revanche, le surcoût pour l'accès à l'ensemble des périodiques électroniques d'Elsevier (soit environ 10% de la valeur de nos abonnements

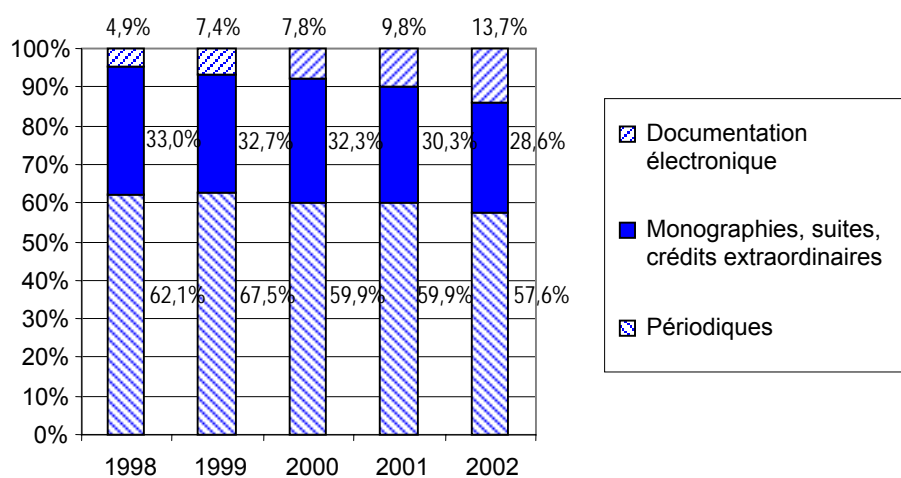
imprimés) est à charge du poste *Documentation électronique*. Globalement, l'accord de partage des coûts conclu entre les trois universités a permis à l'ULB de participer au consortium sans augmentation importante des coûts, et ce alors que le nombre de titres accessibles passe de 239 abonnements papier à environ 1200 périodiques électroniques.

Parallèlement, le secteur de la **documentation électronique** ne cesse de croître. Au surcoût électronique de ScienceDirect, s'ajoutent les montants nécessaires pour maintenir les abonnements aux bases de données courantes, avec une inflation de 5,7%, et le coût d'achat en consortium des produits ISI. Au total l'accroissement budgétaire correspondant s'élève à 57% du budget 2001.



La part du budget documentaire dévolue à la documentation électronique est passée de 10% en 2001 à près de 14% en 2002, reflétant l'importance que revêt ce type de support documentaire. La proportion allouée aux périodiques s'est légèrement tassée suite à l'équilibrage des abonnements Elsevier. Enfin, le secteur des monographies ne représente plus que 28,6% du budget documentaire, confirmant une tendance à la baisse depuis 1998.

Répartition du budget Documentation 1998-2002



Il faut souligner qu'au budget alloué par l'Université pour l'achat de documentation électronique se greffent les subsides de la Communauté française, attribués via la « Bibliothèque Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique » (BICfB), ainsi que des apports financiers ponctuels provenant de dons, pour un montant total de 58.177 euros en 2002, soit une augmentation de 24% du soutien financier extérieur de 2001.

L'ensemble des ressources financières consacrées à l'achat de documentation électronique s'élève ainsi à 428.605 euros en 2002, soit une augmentation de 52% par rapport à 2001. Ce montant constitue le niveau de dépenses réel correspondant à l'offre de la bibliothèque en documentation électronique récurrente, dont 13,6% sont financés par des apports extérieurs.

Documentation électronique	2001 FB	% accr	2002 EUR	2002 FB p.m.
Total des coûts réels :	11.400.000	52%	428.605	17.289.897
• Budget ULB	9.506.341	57%	370.428	14.943.042
• Subsides CfB et apports financiers extérieurs	1.893.659	24%	58.177	2.346.855
<i>% des apports extérieurs dans le coût réel</i>	<i>16,6%</i>		<i>13,6%</i>	

2.2. Recettes

Les recettes engendrées par les activités des Bibliothèques, qui ont été versées au « pot commun » des recettes de l'Université en 2002, accusent une baisse de près de 16% (soit l'équivalent de 677.000 francs).

	1998 FB	1999 FB	2000 FB	2001 FB	2002 EUR	2002 FB p.m.
Recettes	4.265.440	4.562.272	4.271.667	4.284.202	89.410	3.606.790
% accr.		7%	-6%	0,3%	-15,8%	

Ce manque à gagner provient essentiellement de la diminution des demandes de prêt inter-bibliothèques adressées à la Bibliothèque de Médecine (voir § 2.5).

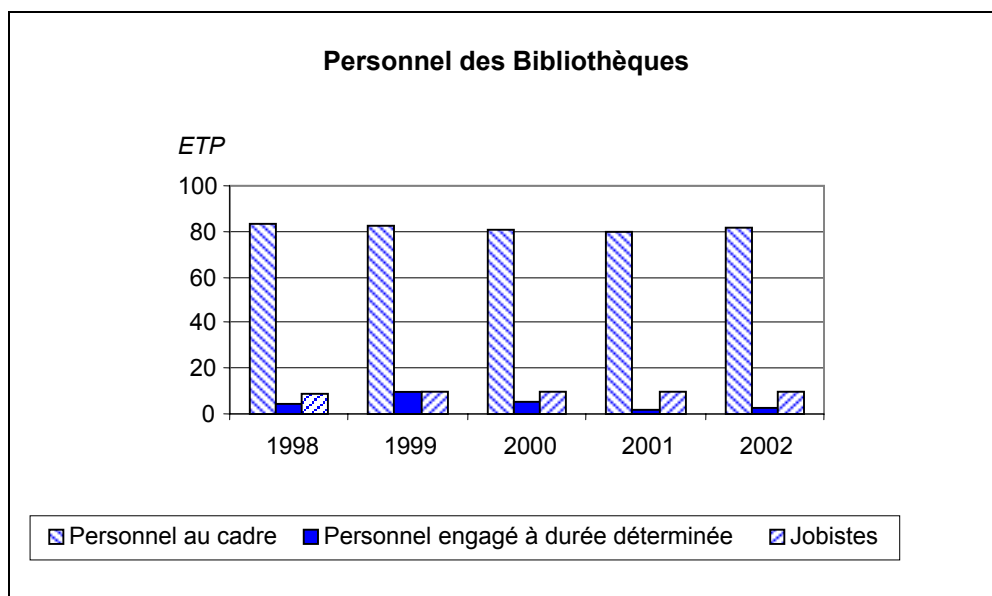
2.3. Ressources humaines

PERSONNEL DES BIBLIOTHEQUES en ETP	1998	1999	2000	2001	2002
Personnel académique (non repris au cadre)	2	2	2	2	1
Au cadre	82,97	82,47	80,47	79,47	81,97
• PATG	77,97	76,97	74,97	73,97	76,47
• Personnel Scientifique	5	5,5	5,5	5,5	5,5
Hors cadre	12,9	19,1	14,8	12	13
• Personnel engagé à durée déterminée (ATG + Scientifique sur projets)	4	9,5	5,5	2	3
• Jobistes	8,9	9,6	9,3	10	10
TOTAL	97,87	103,47	97,27	93,47	95,97

Suite au départ de M. X. Hubaut, personnel académique non repris au cadre des Bibliothèques, Mme D. Lerinckx a été désignée pour assumer la direction de la BST.

Le personnel au cadre des Bibliothèques s'élève à 81,97 ETP en août 2002. La différence avec 2001, soit 2,5 ETP, s'explique d'une part par la création, avec l'accord de la Commission administrative, d'un poste de bibliothécaire pour la Bibliothèque de Médecine, et d'autre part, par la mobilité interdépartementale

de certains agents qui avait conduit à l'inoccupation d'un poste en 2001, à nouveau occupé en 2002, et à l'intégration au cadre 2002 d'un agent détaché en 2001.



2.4. Collections

◆ Monographies

Fin 2002, 661.948 monographies étaient répertoriées dans le catalogue informatisé des Bibliothèques. En 2001 et en 2002, on observe un accroissement moyen de 22.300 livres par an, soit 3,5% des monographies cataloguées, contre 5 et 6% en 1999 et en 2000. Cette baisse du nombre de livres catalogués reflète le manque de moyens humains attribués au catalogage rétrospectif au cours des deux dernières années, le nombre d'ouvrages achetés annuellement et de dons traités restant stable.

Dans toutes les bibliothèques, les collections récentes et les plus demandées sont disponibles en accès libre.

◆ Périodiques courants imprimés

En 2002, le nombre de périodiques imprimés en abonnement s'élève à 4.128 titres [2.967 périodiques payés par les comptes facultaires (budget documentaire de la Bibliothèque), et 1.161 payés par les services]. On observe une diminution d'une centaine de titres, suite à des annulations d'abonnements ou des cessations de parution, partiellement remplacés par de nouveaux titres.

Cette diminution est largement compensée par la disponibilité d'un nombre croissant de périodiques sous format électronique.

Le nombre de périodiques reçus en dons et échanges est estimé à 1200.

◆ Documentation électronique

Fin 2002, 3.296 périodiques électroniques étaient recensés dans le catalogue, dont 2.899 (soit 88%) font partie de lots ("*package*").

En 2002, les licences d'accès à quatre bases de données ISI de premier plan ont été acquises en consortium. Le nombre d'abonnements à des bases de données documentaires s'élève à 56, dont 44 peuvent être consultées en ligne, sur le réseau des Bibliothèques (soit 78%).

Un tiers de ces bases de données a été acquis en consortium.

◆ Autres documents

En 2001 et en 2002, le catalogue a été enrichi respectivement de 1.810 et 1.940 mémoires, de 1.478 et 1.783 documents vidéo et de 651 et 150 varia.

Au total, le catalogue informatisé comptait 745.000 enregistrements de tous types fin 2001 et plus de 769.000 fin 2002.

2.5. Circulation des ouvrages

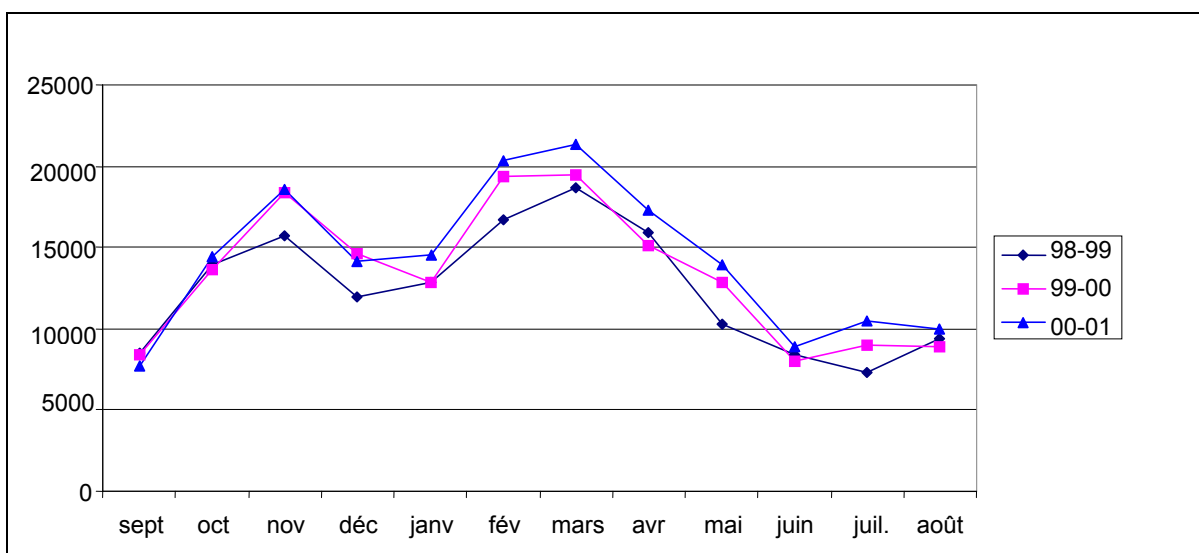
◆ Prêt

Les statistiques de prêt dans UNICORN ne sont plus disponibles depuis septembre 2001 suite à la saturation de l'espace disque du serveur. L'achat d'un nouveau serveur est prévu en 2003.

Tableaux des statistiques de prêt des années antérieures repris pour mémoire :

Nombre de sorties par type de document	de 10/1997 à 08/1998	accr.	1998/1999	accr.	1999/2000	accr.	2000/2001
- livres	83.410	67%	138.921	8%	150.678	6%	159.202
- mémoires	6.876	52%	10.483	-4%	10.020	8%	10.832
- varia			81	62%	131	44%	189
Total sorties	90.286	66%	149.485	8%	160.829	6%	170.223

On observe des variations saisonnières, avec des maxima durant les mois d'octobre et novembre et de février à avril, qui correspondent aux périodes de remise des travaux avant les sessions d'examens.



◆ Prêt inter-bibliothèques (PIB)

Demandes entrantes

- volume global : 12.747 (-16%)
- taux de succès : passe de 77% à 81% (10.287 demandes satisfaites)
- copies d'articles :
 - 10.274 demandes (-18%) dont 83% sont adressées à la centrale PIB Médecine
 - représentent 80% des demandes reçues
- prêt d'ouvrages (demandes adressées à la centrale PIB Solbosch) : 1.006 demandes (+1%)

Demandes sortantes

- volume global : 8.253 (-6%)
- taux de succès : passe de 93% à 91% (7.492 demandes)

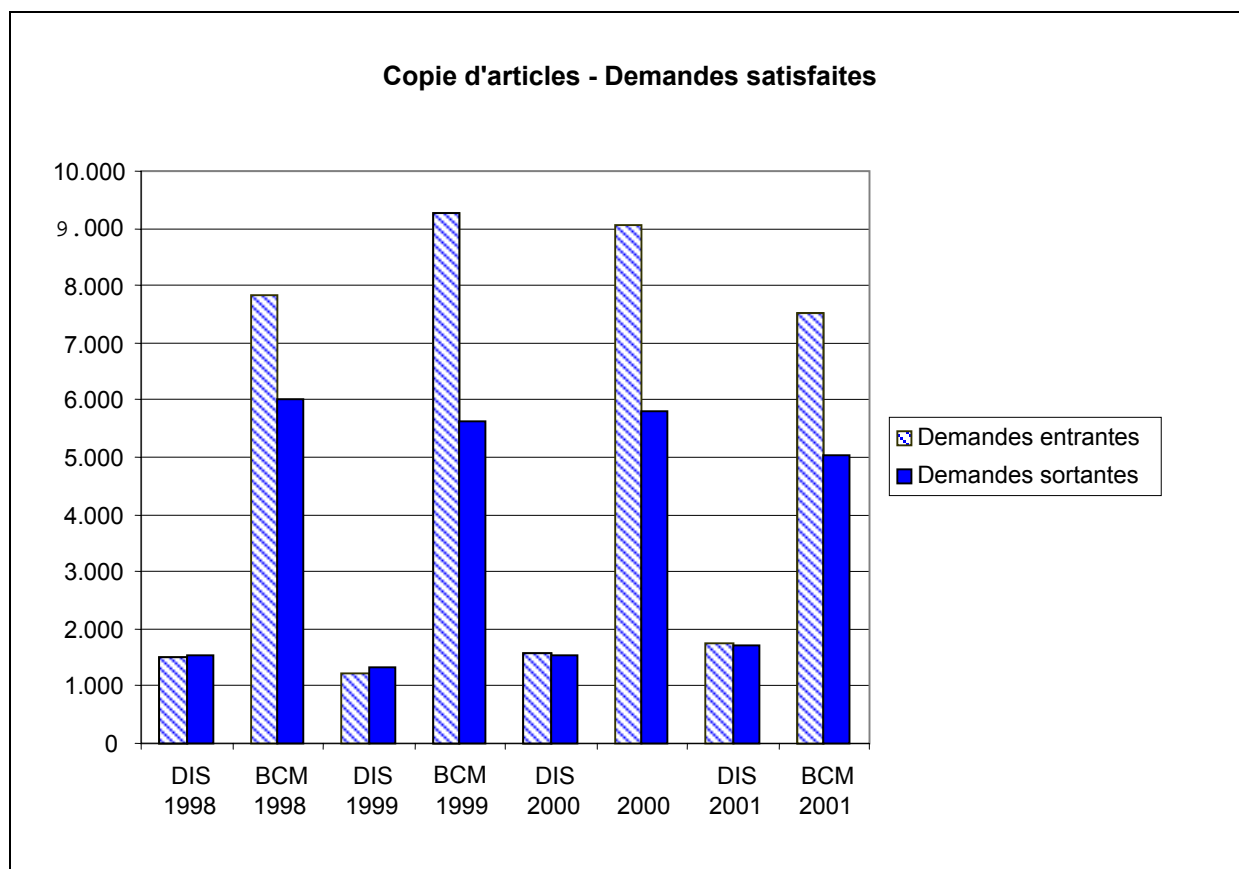
- copies d'articles :
 - 7.124 demandes (-7%) dont 76% sont adressées à la centrale PIB Médecine
 - constituent 86% des demandes sortantes
- prêt d'ouvrages (demandes émanant de la centrale PIB Solbosch) : 762 demandes (-10%)

En ce qui concerne les photocopies d'articles

Globalement, le nombre de demandes entrantes et sortantes diminue.

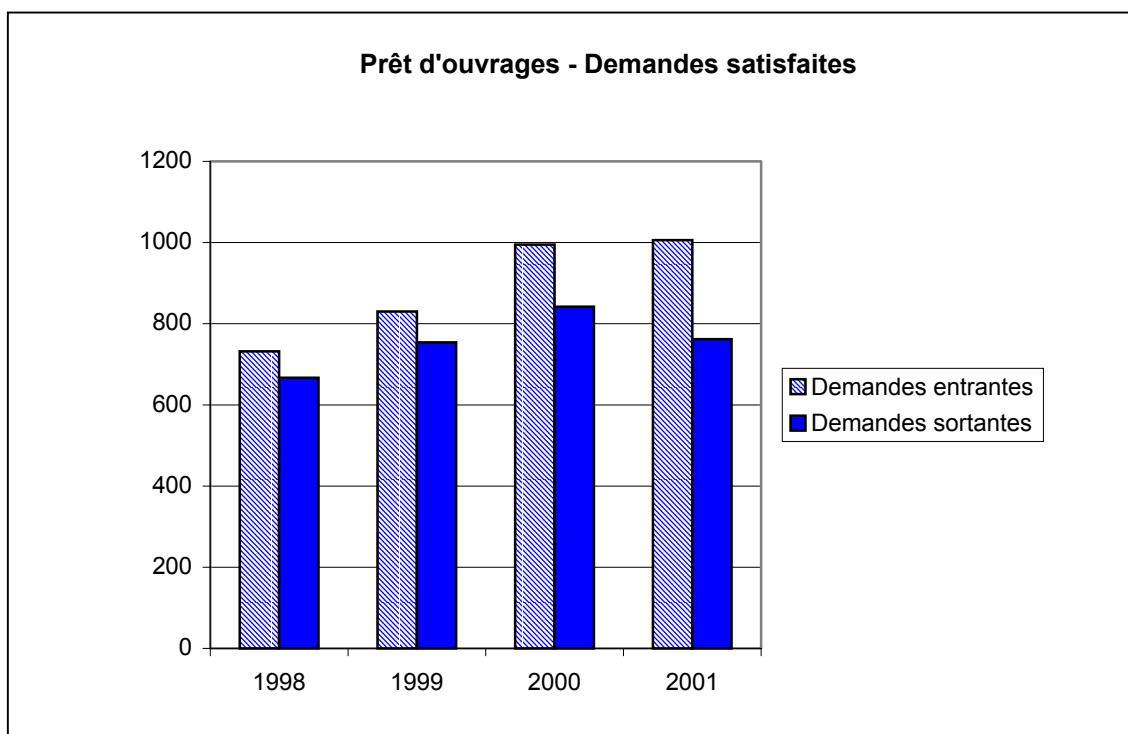
A la Bibliothèque de Médecine, on constate une diminution importante du nombre de demandes provenant de l'extérieur (-23%), essentiellement de firmes pharmaceutiques, lesquelles souscrivent de plus en plus directement aux périodiques électroniques qui les intéressent.

Le nombre de demandes sortantes adressées à des bibliothèques belges a également baissé (-15% à la BCM et -13% au DIS), conséquence positive des achats en consortium et de la disponibilité d'un volume croissant de périodiques électroniques pour nos chercheurs. En revanche, le nombre de demandes adressées à l'étranger a augmenté de 50% (1.310 demandes), et représente 18% des demandes sortantes en 2001/2002 (contre 11% en 2000/2001).



En ce qui concerne le prêt d'ouvrages

Les demandes entrantes se maintiennent, alors que les demandes sortantes diminuent très légèrement.



Soulignons que l'interface de commande électronique PI Bel rencontre un succès croissant, accueillant 67% des demandes à la centrale PI B du Solbosch (contre 38% en 2000/2001). Alors que la moitié des demandes étaient encore déposées en personne l'année précédente, elles ne représentent plus que 26% en 2001/2002.

2.6. Fréquentation

Nombre de passages au compteur	1997	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
BSH	1.467.823	1.434.579	1.434.965	1.362.397	1.401.045
% accr.		-2%	0,0%	-5%	2,8%
Droit	211.459	197.940	198.128	176.140	166.807
% accr.		-6%	0,1%	-11%	-5%
Total	1.681.279	1.632.519	1.633.093	1.538.537	1.590.001
% accr.		-3%	0,0%	-6%	3,3%

Le nombre de passages enregistrés par les portillons d'entrée des bibliothèques de Sciences humaines et de Droit s'élève à 1.590.000 pour l'année académique 2001/2002. Après la baisse de l'année passée, la fréquentation de la BSH tend à nouveau à augmenter. En revanche, la fréquentation de la Bibliothèque de Droit continue de diminuer. La Bibliothèque des Sciences et Techniques [BST] du campus du Solbosch enregistre en moyenne 10.000 entrées par mois (réduites à 4.000 pendant les périodes de congé).

L'occupation des séminaires à la Bibliothèque des Sciences humaines [BSH] a légèrement diminué (8.041 heures, soit -13%) suite à une rationalisation volontaire des horaires, visant à garantir l'accès des lecteurs aux ouvrages conservés dans ces séminaires. La salle de vision en revanche continue d'être fort sollicitée (1000 heures d'occupation en 2001/2002).

2.7. Logistique

L'infrastructure des bibliothèques reste inchangée.

INFRASTRUCTURE des bibliothèques au 31/12/2002	Total
Surface des locaux en m²	
• Salles ouvertes au public	16 815
• Bureaux	4 065
• Magasins de livres	4 640
• Dépôt	1 000
Total	26 520
Nombre de places de travail dans les bibliothèques	2 979

MATERIEL À USAGE DU PUBLIC	
Nombre de PC postes de consultation disponibles dans les bibliothèques (renouvellement en cours, voir § 3.7)	env. 163
Nombre de photocopieurs	26

MATERIEL À USAGE PROFESSIONNEL	
Nombre de PC professionnels (uniformisation du parc bureautique en cours - projet PABU, voir § 4.4)	env. 118

3. SERVICES AU PUBLIC : RÉALISATIONS 2001/2002

3.1. Ressources documentaires électroniques

En 2001/2002, les licences d'accès via internet à quatre bases de données ISI ont été acquises en consortium : *Web of Science*, *Current Content Connect*, *Journal Citation Reports*, *Essential Science Indicators*. Ces ressources constituent un outil précieux d'information et d'évaluation scientifique pour les chercheurs.

La Bibliothèque électronique économique (BEE) est devenue dépositaire de l'ensemble des publications imprimées et électroniques du FMI (elle l'était déjà en ce qui concerne les publications de l'INS). Un accord a également été conclu avec l'*Office Européen des Brevets* et le *Ministère des Affaires économiques* pour y intégrer un « Centre d'Information sur les Brevets » (*Patent Library*, ou PATLIB), rassemblant publications et bases de données sur les brevets.

En matière de périodiques électroniques, rappelons qu'avec l'accès à ScienceDirect depuis 2001, le nombre de titres Elsevier disponibles est passé de 239 abonnements à 1200 périodiques électroniques, accessibles de tous les campus de l'Université, y compris de l'Hôpital Erasme et de l'Institut Bordet.

En 2001/2002, les périodiques électroniques acquis par les Bibliothèques ont été encodés dans le catalogue général. Grâce à cet encodage, l'utilisateur peut faire une recherche uniquement dans les collections électroniques, soit d'un titre de périodique connu, soit en consultant une liste alphabétique ou un classement thématique des titres. L'avantage est de pouvoir localiser une revue, quel qu'en soit l'éditeur, et de pouvoir en consulter le texte complet directement à partir de la notice bibliographique, par le biais d'un lien hypertexte. Par ailleurs, l'accès aux périodiques électroniques par le biais des plates-formes des éditeurs offre des fonctionnalités complémentaires ; elles permettent de faire une recherche par mots-clé dans le texte complet des articles, de personnaliser la liste des titres consultés, de se faire envoyer des « alertes » par courrier électronique, annonçant la parution de nouveaux fascicules ou d'articles sur un sujet donné.

Il faut souligner l'impact d'internet sur le support de distribution des bases de données bibliographiques et textuelles. En 1996, la totalité des 32 titres de bases de données des Bibliothèques étaient disponibles uniquement sur support CD-ROM ; en 2002, sur les 56 titres en abonnement, un tiers est accessible via internet, de tout poste connecté au réseau de l'ULB, depuis tous les campus. Par ailleurs, les CD-ROM sont mis en réseau pour autant que la licence l'autorise, soit

50% des bases de données en 2002. Au total, 80% peuvent être consultés via le réseau des Bibliothèques.

Néanmoins, l'accès à ces ressources documentaires électroniques sur Internet est réservé à la communauté universitaire, l'identification se faisant sur base de l'adresse IP du poste qui s'y connecte, ce qui limitait jusqu'à présent l'accès à partir des campus. Depuis 2002, grâce à l'interface EZ-PROXY, les utilisateurs peuvent désormais consulter ces ressources électroniques à distance, à partir d'un poste situé hors des campus de l'Université, à l'aide du login et du mot passe de leur courrier électronique de l'ULB.

3.2. Collections multimedia

Parallèlement aux bases de données, de plus en plus de livres sont accompagnés de CD-ROM, ou d'autre matériel (audio, vidéo, informatique, microfiche). Les collections de cassettes video et de DVD se développent également. A la BSH, les utilisateurs peuvent emprunter et consulter ces documents à l'Espace Multimedia (2VID) ; celui-ci a été réaménagé en 16 « logettes » équipées de station de travail et dispose d'un comptoir de prêt depuis septembre 2002.

3.3. Iconothèque numérique

Un nouveau service « Iconothèque numérique » a été mis en place en collaboration avec le Centre des Technologies pour l'Enseignement (CTE). Il permet aux enseignants de créer des collections de documents visuels numériques (images fixes, documents vidéo, pdf, etc.), consultables par le web.

Le service prend en charge, selon les besoins, les différentes étapes du processus, depuis la saisie des images jusqu'à l'exploitation pédagogique des collections numériques. Il assure la mise en place et la maintenance des outils de catalogage et de consultation des images, ainsi que la gestion des collections et des utilisateurs. Il forme en outre les enseignants dans tous les aspects de création, consultation et gestion des collections. Ceux-ci sont administrateurs de leur collection et responsables de la description des images.

Le système de gestion, CONTENTdm, permet de personnaliser les descriptions des images en fonction des caractéristiques propres à chaque discipline.

Quatre collections ont été développées en 2002, totalisant 1.200 images, directement consultables via internet¹ :

¹ Voir <http://icono.ulb.ac.be>

- Dermatologie (Professeur Heenen)
- Gastroentérologie (Professeur Adler)
- Dentisterie (Professeur Rodembourg)
- Caricatures « Pourquoi Pas », collection de démonstration développée par les Bibliothèques.

3.4. Formation des utilisateurs

Depuis plusieurs années, le Groupe "Formation des Utilisateurs des Bibliothèques" organise et preste des activités de formation à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques.

Ces activités sont de trois types :

- initiation à la recherche documentaire via les technologies de l'information et de la communication, à destination des étudiants de l'ULB ou extérieurs ;
- formations plus spécifiques réalisées en partenariat avec les enseignants, ou en réponse à des demandes internes ou extérieures de formation continue (CAP-ULB¹, programme NIT², stage CUD³, secteur privé, personnel des Bibliothèques) ;
- visites de bibliothèques, pour étudiants ULB et extérieurs.

Certaines activités ont été réalisées en partenariat avec le Centre de Méthodologie Universitaire et le CTE.

A la Bibliothèque de Droit, l'offre de formation a évolué, avec l'organisation de séminaires obligatoires d'initiation au fonctionnement de la bibliothèque pour les étudiants de première candidature. Ces séminaires sont assurés par des étudiants-assistants, encadrés par la directrice de la Bibliothèque.

Par ailleurs, des séances de formation continue aux nouveaux produits documentaires électroniques ont été proposées au personnel des Bibliothèques qui y a répondu avec enthousiasme.

En 2001/2002, on constate une hausse généralisée du nombre de séances de formation, du nombre de participants et de la durée moyenne des séances (environ 2h) qui comprennent une formation pratique sur PC, exercices inclus. Ces séances pratiques, effectuées dans le local de formation de la BSH pouvant

¹ Cellule de Coordination des Activités Pédagogiques de l'ULB.

² Le programme NIT *New Information Technologies* est destiné aux demandeurs d'emploi et est réalisé avec le soutien du Fonds Social Européen et du Fonds des Entreprises Métallurgiques du Brabant (FEMB).

³ Commission de la Coopération Universitaire au Développement.

accueillir 16 participants, ont rencontré un plein succès et une grande satisfaction, tant des utilisateurs que des formateurs.

Au total, 3.114 personnes ont participé à l'une des 167 séances de formation (soit environ 334 heures) organisées durant l'année académique 2001/2002 et prestées par une équipe de 20 formateurs, membres des Bibliothèques et du Centre de Gestion des Bibliothèques.

En dépit du succès qu'elles remportent, ces activités de formation sont menacées par la réduction des mandats d'assistants chargés d'exercices dans les Bibliothèques.

3.5. Automate de prêt

Depuis son installation à la Bibliothèque des Sciences humaines en mars 2001, l'utilisation de l'automate de prêt ne cesse de croître. Cet appareil permet aux lecteurs d'effectuer les opérations de prêt en self-service. Au cours des six premiers mois, on a enregistré 6.765 prêts, représentant 12% de l'ensemble des sorties d'ouvrages en BSH. En 2001/2002, on est passé à 23.210 transactions, soit 17% de la totalité des prêts, avec un maximum mensuel de 3.564 prêts en mars 2002. L'utilisation est la plus intense entre 16 et 18h (quand le comptoir de prêt est fermé), ainsi que le samedi, et durant les mois de mars et avril.

3.6. Carte de campus

En février 2002, parallèlement au passage à l'euro, le système de paiement par carte à puce a été déployé dans les Bibliothèques. Les « cartes de campus », servent de carte de lecteur et de carte de paiement électronique pour les photocopies et les téléphones/fax (en remplacement des cartes magnétiques) et pour les amendes.

Chaque carte est équipée d'un porte-monnaie électronique, dit « privé », rechargeable aux bornes de rechargement disponibles dans les Bibliothèques. L'avantage pour le personnel de l'Université est de disposer en outre d'un porte-monnaie dit « de gestion », qui peut être rechargé moyennant paiement interne (par bons verts).

La carte de campus repose sur un système de paiement électronique fermé, sans interaction avec les systèmes bancaires qui auraient été très coûteux pour l'Université. C'est une carte multifonctionnelle qui peut être utilisée pour toute application d'identification (contrôle d'accès, consultation de données personnelles) et de paiement électronique sur les campus (restaurants, presses

universitaires, etc.). Certains départements de l'Université ont déjà manifesté leur intérêt.

Les membres de la communauté universitaire reçoivent leur carte de campus gratuitement ; en revanche, une caution de 8 euros est demandée aux lecteurs extérieurs. En août 2002, 22.323 cartes de campus avaient été distribuées aux usagers des bibliothèques.

3.7. Postes publics et impression

Le processus de remplacement de l'ensemble du parc des postes publics dans les bibliothèques, démarré en l'an 2000, a été fortement ralenti, le budget nécessaire pour l'achat des PC n'ayant pas été accordé en 2002. En octobre 2002, on comptait 89 nouveaux postes sur les 143 PC du parc public à renouveler.

Le nombre insuffisant de postes de consultation se fait cruellement sentir, particulièrement à la Bibliothèque de Psychologie, où plus aucun poste n'est installé, et aux Bibliothèques de Pharmacie et de l'IBMM où un seul poste est disponible. A la Bibliothèque de Médecine, les quatre postes volés n'ont pas encore pu être remplacés. A la BST, les onze postes disponibles sont insuffisants pour répondre à la demande croissante d'accès aux ressources électroniques. La Faculté des Sciences Appliquées a proposé de mettre 12 PC à la disposition des étudiants à la BST dès 2003.

En outre, les possibilités d'imprimer et de télécharger des données à partir des postes publics (résultats de recherche, articles électroniques...) sont restées très réduites dans les bibliothèques en 2001/2002. Le système centralisé d'impression a été développé début 2003 et un premier « kiosque d'impression » a été installé à la BSH. Le déploiement de ces « kiosques d'impression » dans les autres bibliothèques est prévu dans le courant de 2003.

3.8. Diffusion de l'information et valorisation des collections

Le site Web des Bibliothèques a été révisé, notamment la page d'accueil, afin de mieux promouvoir les nouveaux services, en particulier ceux liés aux ressources électroniques. Le site de la Bibliothèque de Droit a été amélioré, proposant des subdivisions juridiques par matière.

Dans le catalogue, les ouvrages de la BST et de la Bibliothèque de Médecine sont désormais indexés en français, comme c'était déjà le cas des livres de la BSH et de la Bibliothèque de Droit. Une nouvelle fonctionnalité permet également de voir les acquisitions récentes encodées dans le catalogue.

Un *Guide des services* des Bibliothèques a été préparé, ainsi que des brochures reprenant les listes thématiques des périodiques électroniques. Ces brochures de promotion et de valorisation des ressources documentaires ont été imprimées par les Presses Universitaires de Bruxelles fin 2002 et envoyées aux nouveaux membres des corps académique et scientifique.

3.9. En matière de discipline et de sécurité

En 2002, le récolement en BSH a montré que le nombre d'ouvrages volés continue de baisser (0,31% en 2002 vs. 0,35% en 2001, 0,41% en 2000 et 1,30% en 1999). On a néanmoins constaté un vol important de certaines collections du 18^{ème} siècle, ce qui a conduit au retrait du libre accès des collections précieuses. A la BST, le récolement révèle 147 ouvrages disparus, soit 0,49% des collections en libre accès. On constate que les nouveaux livres mis en rayons disparaissent rapidement ; l'installation d'un système antivol prévue en 2003 devrait apporter une solution à ce problème.

Des contrôles sporadiques du respect des consignes ont été effectués dans les bibliothèques, révélant des infractions essentiellement en matière de boissons, nourriture et tabagisme.

4. GESTION ET ORGANISATION INTERNE

4.1. Acquisition de ressources documentaires

L'augmentation du prix des périodiques, le développement exponentiel de la documentation électronique, la variation des taux de change du dollar et de la livre sterling mettent en difficulté les bibliothèques universitaires européennes. Les budgets alloués pour l'achat de documentation se maintiennent en deçà des augmentations de prix.

La constitution de consortiums d'achat, notamment grâce à l'intervention de la BICfB, a permis aux Bibliothèques de l'ULB de négocier des conditions de souscription très favorables pour des achats groupés de documentation électronique. En 2001/2002, elles ont pu maintenir et acquérir des collections de qualité, en renouvelant les licences annuelles (SciFinder, et 8 bases de données SilverPlatter-IVS), en maintenant le contrat triennuel à ScienceDirect, et en concluant un contrat de 3 ans avec ISI pour l'accès à quatre bases de données de premier plan (*Web of Science, Current Content Connect, Journal Citation Reports, Essential Science Indicators*).

Un groupe de travail a entrepris une évaluation de la qualité et de la pertinence des périodiques électroniques édités par Blackwell Publishing, vendus par « lot », dont l'achat en consortium était envisagé au sein de la BICfB. L'objectif était de comparer le surcoût pour l'ULB, à la valeur ajoutée du lot, sur base de critères de qualité, de pertinence et de prix des titres proposés. L'analyse a montré que la valeur ajoutée était suffisante pour justifier l'achat des titres groupés. Les négociations avec Blackwell Publishing ont abouti début 2003 à l'achat en consortium d'une licence d'accès à la plate-forme Synergy, rassemblant les 620 titres de l'éditeur.

4.2. Gestion des collections imprimées

◆ Traitement et conservation des fonds

L'accroissement des collections dans les magasins fermés reste problématique. On observe une saturation progressive des espaces de stockage dans toutes les bibliothèques, aggravée par l'accumulation de fonds en attente de traitement : rétrospectif, collections de séminaires rapatriées dans les bibliothèques, fonds reçus en don. Outre l'espace de stockage qu'ils occupent, ces fonds induisent une

charge de travail supplémentaire assez lourde (tri, classement, catalogage), sans que des moyens supplémentaires soient accordés.

Des critères de sélection des dons et des échanges doivent être définis, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de développement des collections, afin de rationaliser leur traitement et leur conservation.

◆ Reliure

Les fascicules de périodiques sont reliés progressivement dans un but de préservation, notamment contre la perte ou le vol, et de conservation. Au cours des trois dernières années, on observe une baisse du nombre de volumes reliés (1000 volumes de moins en 2001 qu'en 1999), due à une augmentation des coûts de reliure et à une légère diminution des budgets.

Le développement des collections de périodiques électroniques et les perspectives de coopération entre bibliothèques scientifiques au niveau national pour assurer la conservation partagée des collections imprimées, pourraient apporter une réponse tant à la saturation des espaces de stockage qu'aux coûts de reliure. Néanmoins, l'absence de garantie de la part des éditeurs d'archivage de leurs périodiques électroniques ne permet pas actuellement d'éliminer tout support imprimé.

◆ Evaluation de l'utilisation des périodiques imprimés

La BST a procédé à une évaluation de l'utilisation des périodiques imprimés disponibles en libre accès dans ses locaux du Solbosch (301 titres). Cette étude révèle que 30% des titres ne sont pas consultés (proportion qui peut être ramenée à 25% si l'on exclut les titres disponibles sous format électronique). Parmi les titres consultés, 45% existent sous format électronique. Enfin, le taux de consultation semble être en corrélation avec le facteur d'impact et l'indice d'immédiateté des revues. Si ce type d'étude n'apporte qu'une valeur indicative de l'utilisation réelle, elle peut fournir des indications sur les éditeurs avec lesquels conclure de futurs consortiums, à savoir ceux dont les revues sont le plus souvent consultées. Elle souligne aussi la nécessité de mieux signaler l'existence des versions électroniques, directement à l'emplacement des fascicules imprimés. Enfin, elle peut conduire à un désherbage des collections les moins consultées ou disponibles en ligne, afin de réorganiser l'espace du libre accès et de l'adapter aux besoins et aux nouveaux usages liés aux ressources électroniques. Le déplacement de collections vers la salle de réserve renvoie

néanmoins aux problèmes de la saturation des espaces de stockage, par ailleurs vétustes et inadaptés, et de la conservation des périodiques, évoqués ci-dessus.

4.3. Bibliothèque électronique

◆ Organisation

Suite à la réflexion sur les enjeux et les défis de la Bibliothèque électronique, engagée l'année précédente avec le personnel des Bibliothèques et les Autorités académiques, un groupe de coordination des développements a été mis en place, structuré suivant quatre axes : les collections, les outils, les produits, les usagers.

◆ Les collections

En 2001/2002, l'accent a été mis sur l'intégration des périodiques électroniques dans le catalogue UNI CORN afin d'en améliorer la maintenance et la visibilité, et d'y faciliter l'accès.

Tous les périodiques électroniques disponibles en texte intégral ont été encodés dans UNICORN (abonnements et périodiques gratuits sélectionnés par les bibliothèques). A chaque titre est associé un ensemble d'informations facilitant la gestion et la consultation, telles que : un pointeur, donnant accès au texte complet ; un état de collection, indiquant les années disponibles en ligne ; et une indexation par domaine, permettant une recherche par discipline. Un programme a été développé permettant la création automatique des notices pour les collections achetées par « lot » (90% des périodiques électroniques). Certaines informations doivent néanmoins être complétées manuellement (indexation) et vérifiées régulièrement (URL, holdings).

Un bouton « publications électroniques » a été ajouté dans le catalogue, permettant de faire une recherche parmi les périodiques électroniques uniquement.

La BST a procédé à une analyse des statistiques d'utilisation des périodiques électroniques de ScienceDirect en sciences et techniques, soit 895 titres sur les 1219 disponibles, dont 85 correspondent à des abonnements imprimés courants à la BST. Cette analyse révèle que 79% des titres consultés n'ont pas leur équivalent imprimé à la bibliothèque. Les collections électroniques semblent donc apporter un complément pertinent et utile aux collections imprimées, dûment sélectionnées.

Dès 2003, la collecte et l'analyse des statistiques de consultation seront généralisées pour toutes les ressources électroniques (périodiques électroniques, bases de données etc.) afin de pouvoir évaluer l'utilisation et la pertinence des ressources documentaires acquises.

◆ Les outils

Les outils de la Bibliothèque électronique visent à augmenter l'autonomie des utilisateurs et à faciliter l'accès aux ressources documentaires électroniques, de plus en plus nombreuses, hétérogènes et décentralisées.

Un outil de navigation (« *linking* ») parmi les ressources documentaires accessibles aux utilisateurs a été développé en collaboration avec la VUB (« *Vlink* »). Certaines ressources documentaires de l'ULB ont été adaptées au protocole OpenURL afin de permettre cette navigation de manière transparente pour l'utilisateur. De grands éditeurs adaptent aussi leurs bases de données à ce protocole.

Divers outils de portails thématiques, complémentaires à l'outil de « *linking* », sont à l'étude. Ils permettront d'effectuer une recherche intégrée parmi différentes ressources documentaires dans une discipline donnée.

Enfin, le système EZ-Proxy a été installé, permettant aux utilisateurs d'accéder aux ressources documentaires électroniques des bibliothèques à partir de postes situés en dehors du réseau ULB.

◆ Les produits

En 2001/2002, l'accent a été mis sur deux nouveaux produits :

- *L'iconothèque numérique*

Le système de gestion de collections d'images numériques, CONTENTdm, a été installé sur un serveur des bibliothèques et héberge quatre collections de l'ULB. En collaboration avec le CTE, quatre agents assument les activités de ce nouveau service (outre leurs fonctions habituelles) : l'information, la promotion, le conseil, l'encadrement et la formation des enseignants qui souhaitent développer une collection iconographique numérique (voir § 3.3). Un site Web a été développé, fournissant toutes les informations utiles, et un manuel d'utilisation a été rédigé en français, complété progressivement de fiches plus techniques. L'équipe de

personnes-ressources devra être élargie afin de répondre aux demandes des enseignants et de développer de nouvelles collections.

- *Un serveur d'archives institutionnelles (OAI)*

Le projet BICTEL/e de la BICfB vise la constitution d'un répertoire électronique, commun aux neuf universités de la CfB et librement disponible en ligne. Il mettra à disposition, en texte intégral, d'une part des thèses de doctorat (module ETD), et d'autre part, des (pré-)publications électroniques (module *e-prints*). L'objectif est de favoriser la diffusion et la communication des résultats de recherche à travers les communautés scientifiques. Dans le cadre de ce projet, les Bibliothèques de l'ULB ont participé au développement et à l'installation d'un système pilote conforme au standard OAI (Open Archives Initiative).

- ◆ **Les usagers**

Les bibliothèques étudient la possibilité d'installer un service de référencement en réseau, du type « Posez votre question à un bibliothécaire », afin d'offrir un service d'aide en ligne efficace aux utilisateurs.

4.4. Infrastructures

- ◆ **Informatique**

- *Réseau*

Des travaux ont permis d'améliorer les performances du réseau dans les bâtiments NB et AX.

Une procédure a été mise en place pour la sauvegarde automatique des données des serveurs des bibliothèques sur le SAN du Centre de Calcul.

- *Postes publics*

Un firewall a été configuré pour les postes publics (sous Linux) du bâtiment AX ; il pourrait également être installé à la BST et à la Bibliothèque de Médecine.

En revanche, le remplacement des postes publics a été bloqué, le budget nécessaire n'ayant pas été octroyé en 2002 (voir § 3.7).

Un système centralisé d'impression a été configuré et testé ; le déploiement des « kiosques d'impression » est prévu dans le courant de 2003.

- *Postes professionnels*

Les Bibliothèques se sont intégrées dans le projet d'uniformisation du parc bureautique de l'administration et des Facultés de l'Université, « projet PABU ». La configuration des nouveaux PC sous Windows XP a été préparée et testée par le Département Informatique des Bibliothèques (DIB); l'installation a débuté en septembre 2002 et se déroulera à raison de 4 PC installés par semaine, l'équipe informatique du DIB étant insuffisante pour assurer une installation massive.

- *Base de données centralisée pour l'ULB*

L'envoi des rappels par courrier électronique (pour le retour des ouvrages empruntés) permettrait de faire des économies substantielles sur les frais postaux. En l'absence d'une base de données centralisées des adresses e-mail au sein de l'Université, les Bibliothèques tentent d'intégrer les différentes listes dans UNICORN. Cela permettra également d'envoyer aux enseignants des cartes d'annonce sur l'état de leurs commandes ou l'acquisition de nouveaux ouvrages.

◆ **Logistique**

La mise en route, avec succès, du système de paiement par carte à puce en février 2002 repose sur la réalisation des activités suivantes :

- analyse des besoins et de la technologie, et spécification des catégories d'utilisateurs ;
- rédaction des conditions générales d'utilisation de la carte de campus, d'une page Web d'information pour les lecteurs, et d'un vade-mecum pour les bibliothécaires ;
- installation des nouveaux matériels dans les bibliothèques (distributeurs, bornes de rechargement, caisses électroniques, terminaux photocopieurs, imprimante de cartes) et formation du personnel ;
- extraction à partir de UNICORN des données concernant les lecteurs inscrits, étudiants et enseignants, transmises aux firmes Xafax et CEC pour la personnalisation et l'envoi des cartes (20.000 cartes pour l'année académique 2001/2002) ;
- impression par le Département Logistique des cartes de campus à la demande de nouveaux lecteurs (2.300 cartes pour l'année académique 2001/2002) ;
- récupération et remplacement des cartes défectueuses, et chargement des porte-monnaie de gestion ;
- présence constante sur le terrain pour aider les utilisateurs.

◆ Maintenance des bâtiments

Pour ce qui concerne les réalisations 2001/2002, les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment AX ont débuté, et le local des archives de la Bibliothèque de Médecine a été remis en état.

Par ailleurs, les Bibliothèques ont été confrontées à de nombreux problèmes de maintenance des bâtiments : infiltrations au NB, en AX (ancienne salle de lecture) et à la Bibliothèque de Droit, provoquant dans ce cas une inondation des câbles d'alimentation électrique et des postes publics situés au-dessous ; pannes des ascenseurs du NB ; fenêtres non bloquées ; lampes à remplacer ; pannes à répétition des photocopieurs ; présence de puces dans certains locaux... On déplore la lenteur d'intervention des services techniques concernés.

4.5. Management

◆ Outils de gestion et de communication

L'évaluation des objectifs 2000-2001 a permis de faire un bilan de l'évolution des activités et a conduit à la révision de certains objectifs et à la définition de nouveaux pour 2002-2003. Ce portefeuille d'objectifs s'avère être un outil de management et de coordination entre les services au sein des Bibliothèques. Il constitue également un outil de communication envers les Autorités de l'Université sur les orientations stratégiques des Bibliothèques.

L'intranet des Bibliothèques, étoffé et mis à jour, continue d'être un outil précieux d'aide et d'information pour le personnel.

◆ Ressources humaines et formation continue

Il faut souligner la gestion malaisée des ressources humaines : les nombreux mouvements, remplacements et détachements, les congés de maladie de longue durée, le personnel sous statut précaire, posent des problèmes de planification et d'organisation des services au public. De plus, au traitement de la documentation traditionnelle se greffent les tâches liées au développement des ressources et services électroniques, lesquels requièrent, en outre, une formation continue aux nouveaux produits et outils documentaires.

En 2001/2002, des séances de formation continue ont été organisées en interne, portant notamment sur l'indexation dans UNI CORN, la manipulation des nouvelles

bases de données et plates-formes électroniques, et le système de paiement électronique. Ces activités ont emporté un vif succès auprès du personnel des Bibliothèques, dont la motivation, la capacité d'adaptation et le dynamisme contribuent à la performance et à la qualité des services.

◆ Redéfinition des services de la Bibliothèque de Médecine

Né du constat de l'inadaptation des locaux et des services à l'évolution des usages, un groupe de travail a été constitué afin de revoir l'offre de services à la Bibliothèque de Médecine, en fonction de l'évolution de la documentation électronique et des besoins des utilisateurs. Ce groupe a réalisé :

- un état des lieux de la bibliothèque, reprenant un relevé des fonds, services, fonctions, moyens, locaux et équipements ;
- une enquête auprès des étudiants, sur formulaire imprimé, et une enquête électronique auprès du personnel de la Faculté de Médecine et des hôpitaux associés à l'Université, dont les résultats sont en cours d'analyse ;
- des statistiques de fréquentation, de consultation des périodiques, et d'utilisation des photocopieurs ;
- des visites de bibliothèques à Paris.

Ces études et visites permettront au groupe d'évaluer les usages et souhaits des utilisateurs et conduiront à la formulation, en juin 2003, de propositions d'aménagement des services et des locaux.

Cette réflexion se fait en synergie avec le groupe PIPERE chargé, au sein de l'Université, d'aménager les infrastructures informatiques nécessaires pour les étudiants.

Le groupe rend régulièrement compte de l'avancement de ses travaux à la Commission facultaire de médecine.

5. COLLABORATIONS AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

◆ Avec le CTE

La collaboration entre la Bibliothèque et le Centre des Technologies pour l'Enseignement (CTE) continue d'être efficace, particulièrement pour :

- les aspects de formation des utilisateurs (programme NIT, stage CUD) et des enseignants et chercheurs dans le cadre du programme CAP-ULB (voir § 3.4) ;
- la mise en service de l'iconothèque numérique pour la gestion et la consultation de collections iconographiques sur support numérique (voir § 3.3 et 4.3).

◆ Avec les Facultés et le corps académique

Les synergies avec la section INFODOC (Faculté de Philosophie et Lettres) se sont maintenues, tant pour les activités de R&D que d'enseignement.

D'autre part, des contacts ont été établis avec les responsables du projet de réforme des candidatures de Sciences Appliquées, afin d'adapter l'aménagement des locaux de la BST aux besoins des utilisateurs.

Enfin, une concertation a été organisée avec les représentants du corps académique sur les questions d'usage et de contenus des ressources électroniques.

◆ Avec le Département Enseignement

Les Bibliothèques participent chaque année à la *Journée d'accueil des nouveaux étudiants* et à la *Journée Portes Ouvertes* de l'Université.

Elles entretiennent des relations régulières avec des établissements d'enseignement secondaire et des hautes écoles dans le cadre des activités de formation des utilisateurs.

Par ailleurs, des contacts ont été pris avec la coordinatrice d'Inforscience afin d'organiser la participation de la BST au Printemps des Sciences 2003.

◆ Avec le Département Informatique

La collaboration avec le Département Informatique a permis de résoudre divers problèmes en attente : amélioration des performances du réseau de la BSH, sauvegarde automatique sur le SAN, chargement des mises à jour du fichier des

inscriptions (et non plus de la totalité du fichier). On déplore néanmoins l'absence d'un identificateur unique (login + mot de passe) qui soit attribué systématiquement et obligatoirement à tout membre de la communauté universitaire, et qui lui permette de s'identifier à toute application sur le réseau de l'Université.

En ce qui concerne le parc bureautique, l'intégration des bibliothèques dans le projet PABU de l'Université devrait permettre d'uniformiser le parc des postes professionnels et d'en faciliter la gestion.

◆ **Avec les Presses Universitaires de Bruxelles (PUB)**

Des échanges fructueux avec les PUB ont permis de mettre en place à la Bibliothèque de Droit un système de dépôt de livres à vue, également envisagé pour la BST. Ils ont conduit à l'impression par les PUB des brochures de promotion des services et des périodiques électroniques des bibliothèques.

6. RAYONNEMENT ET RELATIONS EXTÉRIEURES

6.1. Activités de coopération

◆ Au niveau bilatéral

Les Bibliothèques de la VUB (Vrije Universiteit Brussel) et de l'ULB ont poursuivi leurs activités de collaboration : analyse, développements et tests techniques d'outils de gestion des périodiques électroniques (ADB) et de navigation parmi les ressources électroniques (Vlink) ; soumission du projet Bestin¹ à la Région de Bruxelles-Capitale pour co-financement et réalisation dans le cadre du projet DISC.

Une convention particulière a été rédigée visant à formaliser les activités de collaboration entre les deux bibliothèques. Elle sera annexée à l'accord cadre conclu entre l'ULB et la VUB en mai 2000.

◆ Au niveau communautaire

La Bibliothèque de l'ULB continue de jouer un rôle important au sein de la BICfB dans la négociation de nouveaux consortiums d'achat de ressources électroniques. Elle contribue également, par son expertise en matière de norme OAI, aux développements des serveurs institutionnels de la BICfB.

Enfin, elle a participé à la rédaction d'un rapport présentant une estimation des coûts pour la mise en place d'une bibliothèque virtuelle pour la Communauté française Wallonie-Bruxelles, à la demande du CREF.

◆ Au niveau national

En collaboration avec J. Van Borm, Directeur de la Bibliothèque de l'UIA (Universiteit Antwerpen), et avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, la Bibliothèque a organisé un colloque national sur la coopération entre les bibliothèques scientifiques en Belgique et le développement en commun des collections. Ce colloque intitulé « *Entre réel et virtuel : la coopération entre les bibliothèques de recherche en Belgique* » s'est déroulé le 21 novembre 2001 à la Fondation Universitaire. La Bibliothèque s'est chargée de la publication des actes, avec le soutien du CIUF.

¹ BeSTin : Brussels electronic Scientific and Technical information network, vise le développement d'outils d'information scientifique et technique au service des centres de recherche de la Région bruxelloise.

◆ Au niveau international

La Bibliothèque participe au projet de bibliothèques africaines et à un programme de stages destinés aux africains, dans le cadre de la *Coopération Universitaire au Développement* (CUD).

En collaboration avec le réseau UNICA, la Bibliothèque a organisé un séminaire sur l'avenir de la communication savante, qui s'est déroulé à l'Universidad Complutense de Madrid en octobre 2002 : présentation du contexte, préparation du programme et des ateliers thématiques, présidence du séminaire.

6.2. Projets R&D

UniCat : projet fédéral de conception et réalisation d'un prototype de catalogue collectif virtuel pour les bibliothèques belges, financé par les SSTC (janvier 2002 - décembre 2003). Le rôle des Bibliothèques de l'ULB est de construire le « nœud central » de fusion des données provenant des diverses bibliothèques universitaires et scientifiques belges.

Radioswap.net : projet de coopération entre radios associatives, financé par les SSTC (janvier 2002 - décembre 2003), visant la mise en place d'une base de données d'échange d'émissions radiophoniques. Les Bibliothèques y contribuent par l'élaboration d'une description des données (détermination des champs de description) et d'un thésaurus multilingue adapté aux besoins des radios associatives (début de la tâche : juillet 2002).

GALILEI (Generic Analyser and Listener for Indexed and Linguistics Entities of Information) : projet financé par la Région Wallonne en prolongement du projet HyperPRI SME. Il vise à développer un système pilote modulaire pour l'aide à la recherche d'information sur Internet, basé sur des techniques linguistiques, statistiques et d'intelligence artificielle.

BICTEL/e : projet de la BICfB, visant l'installation d'archives institutionnelles (OAI), serveurs de thèse électroniques et d'e-prints (voir § 4.3).

Promo-Lecture : encadrement d'une étude de faisabilité sur le développement de nouveaux services de lecture publique en milieu rural dans l'Est du Brabant wallon (septembre 2002 - février 2003); le projet est financé par la Communauté française et la Province de Brabant wallon.

Par sa participation à des projets R&D, la Bibliothèque continue de développer ses compétences et d'appliquer les normes internationales en matière de gestion de l'information et de protocoles de communication.

6.3. Rayonnement

La Bibliothèque est membre d'associations professionnelles nationales et internationales (ADB-BVD, LIBER, IFLA, SPARC Europe, etc.).

Ses agents participent activement à des groupes d'utilisateurs (users group UNICORN, Belnet user Forum Group on Libraries), séminaires et conférences dans le domaine des bibliothèques.

Le directeur assure notamment la présidence de la Commission *Bibliothèques* du Conseil interuniversitaire de la CfB (CIUF), et celle du C.A. de la BICfB. Il est sollicité comme expert auprès de la Commission Européenne. Son adjoint est membre du C.A. de la « Foire du Livre de Bruxelles ».

D'autre part, les nombreuses visites des bibliothèques et les demandes de formations provenant de l'extérieur témoignent de la qualité des services et de l'expertise de la Bibliothèque.

La présence de la Bibliothèque à divers niveaux à l'extérieur de l'Université d'une part, et les nombreux visiteurs qu'elle accueille d'autre part, contribuent au rayonnement et à l'image de marque de l'Université.

7. PROJETS ET PERSPECTIVES

7.1. Développement des collections

◆ Evaluation de la consultation des collections

Dans le contexte de la surinflation de la documentation scientifique, il est indispensable de développer des procédures d'évaluation de l'utilisation de nos collections, tant imprimées qu'électroniques. Une évaluation de la consultation des périodiques imprimés est prévue à la Bibliothèque de Médecine, en corrélation avec leur disponibilité sous format électronique. En outre, la collecte et l'analyse des statistiques de consultation seront généralisées pour toutes les ressources électroniques en réseau, afin de pouvoir évaluer leur utilisation et leur pertinence.

◆ Définition d'une politique de développement des collections

L'évaluation de l'utilisation des ressources documentaires pourra contribuer, entre autres éléments, à définir une politique générale de développement des collections, tant imprimées qu'électroniques. Cette politique générale consiste à dresser des profils d'acquisition, à définir des secteurs de référence pour les achats et les dons, afin d'assurer la pertinence et la cohérence des ressources documentaires mises à disposition de la communauté universitaire. Dans le cadre d'une telle politique, on pourra alors :

- définir des critères de sélection des dons afin de rationaliser leur traitement et leur conservation dans les réserves;
- envisager des processus de désacquisition de périodiques imprimés disponibles sous format électronique, tenant compte des usages et des possibilités de conservation partagée des collections imprimées entre bibliothèques scientifiques belges (en l'absence de garantie d'archivage électronique de la part des éditeurs);
- développer et promouvoir l'accès à la documentation électronique, y compris les périodiques des modèles économiques alternatifs, les publications en accès libre ("Open access"), les archives institutionnelles et autres archives ouvertes de publications dans des disciplines particulières ("Open Archives").

◆ Effort budgétaire

Les perspectives en matière de budget documentaire pour 2003 devront tenir compte du souhait des Autorités de l'Université de réduire l'effort budgétaire demandé à l'institution tout en préservant, autant que possible, le principe du maintien du pouvoir d'achat. L'évaluation de l'utilisation et la définition d'une politique de développement des collections devraient permettre à moyen terme de mieux cibler les besoins et d'orienter les achats en conséquence. Dans l'immédiat, des mesures concrètes devront être prises pour limiter l'augmentation du budget documentaire, telles que la suppression des abonnements en double, la mise en provision des soldes des crédits documentaires ordinaires non utilisés, la recherche de nouveaux financements interuniversitaires auprès des pouvoirs publics. D'autres pistes sont explorées au niveau national et international, comme la réduction du taux de TVA appliqué à la documentation électronique (21% vs. 6% appliqués à la documentation imprimée), le regroupement des bibliothèques pour contrecarrer les pratiques commerciales et les exigences des éditeurs, les solutions alternatives dans l'édition scientifique.

7.2. Développement de la bibliothèque électronique

◆ Diversification des collections

En marge de la documentation électronique courante (bibliographique et périodique), de nouveaux types de ressources documentaires seront mis à la disposition de la communauté universitaire. En réponse à la demande des enseignants, de nouvelles collections d'images numériques seront développées, et les collections de la diathèque de médecine transférées dans l'iconothèque. Les développements d'archives institutionnelles seront poursuivis (thèses et prépublications) et une procédure sera mise en place en collaboration avec les enseignants et chercheurs, afin d'assurer la présence aux bibliothèques des publications des corps académique et scientifique de l'Université. Enfin, on étudiera les possibilités qu'offre l'"e-book", ses aspects technologiques et économiques, et la plus-value potentielle pour la bibliothèque et ses utilisateurs.

◆ Outils d'aide à la recherche

Les outils "Vlink", d'aide à la navigation, et "ADB", la base de sommaires des périodiques, développés en collaboration avec la VUB, seront mis en place. Un portail thématique sera testé. La possibilité d'installer un service en ligne de "bibliothécaire de référence" sera examinée.

◆ **Valorisation**

Diverses actions de valorisation des services et des collections des bibliothèques seront entreprises : édition de manuels et guides des services, de listes thématiques de titres de périodiques électroniques en texte complet, envoi d'annonces par courrier électronique à la communauté universitaire. Les publications des modèles alternatifs de communication savante et les archives ouvertes devraient également bénéficier d'une plus large promotion.

En dépit de leur succès et de la demande croissante, les activités d'information et de formation des utilisateurs ne pourront être maintenues que dans la limite des ressources humaines disponibles, compte tenu de la réduction des mandats d'assistants chargés d'exercices dans les Bibliothèques.

7.3. Infrastructure informatique

La mise en place d'une infrastructure informatique de qualité est indispensable pour une utilisation efficace et performante de la Bibliothèque électronique.

◆ **Unicorn**

L'installation de la nouvelle version du logiciel UNI CORN (upgrade) est prévue en 2003, accompagnée des tests, formations du personnel et rédaction des manuels indispensables. De nouvelles fonctionnalités devront ensuite y être intégrées : la traduction automatique des sujets d'indexation, l'envoi des rappels et des annonces par courrier électronique, l'envoi des commandes par EDI FACT.

◆ **Parc public**

Le remplacement des postes de consultation sera poursuivi (38 PC), et le parc public de la BST sera complété par des ordinateurs provenant de la Faculté des Sciences Appliquées.

En outre, les postes de consultation des CD-ROMs (en monoposte) seront graduellement remplacés par des PC plus performants¹.

Enfin, des kiosques d'impression seront installés dans toutes les bibliothèques.

¹ Récupération de PC professionnels, remplacés par des postes PABU.

◆ Parc professionnel

Les nouveaux postes de travail professionnels acquis dans le cadre du projet PABU (80 PC) seront déployés dans le courant de 2003.

7.4. Aménagement des locaux

Diverses mesures seront prises afin d'améliorer la gestion de l'espace existant, notamment à la BST : mise en réserve d'ouvrages peu consultés et de périodiques disponibles sous format électronique. L'espace ainsi libéré permettra d'offrir des services adaptés aux nouveaux usages, notamment à la consultation des ressources électroniques. Parallèlement, de nouveaux locaux devraient être affectés au stockage des collections mises en réserve.

7.5. Gestion des ressources humaines

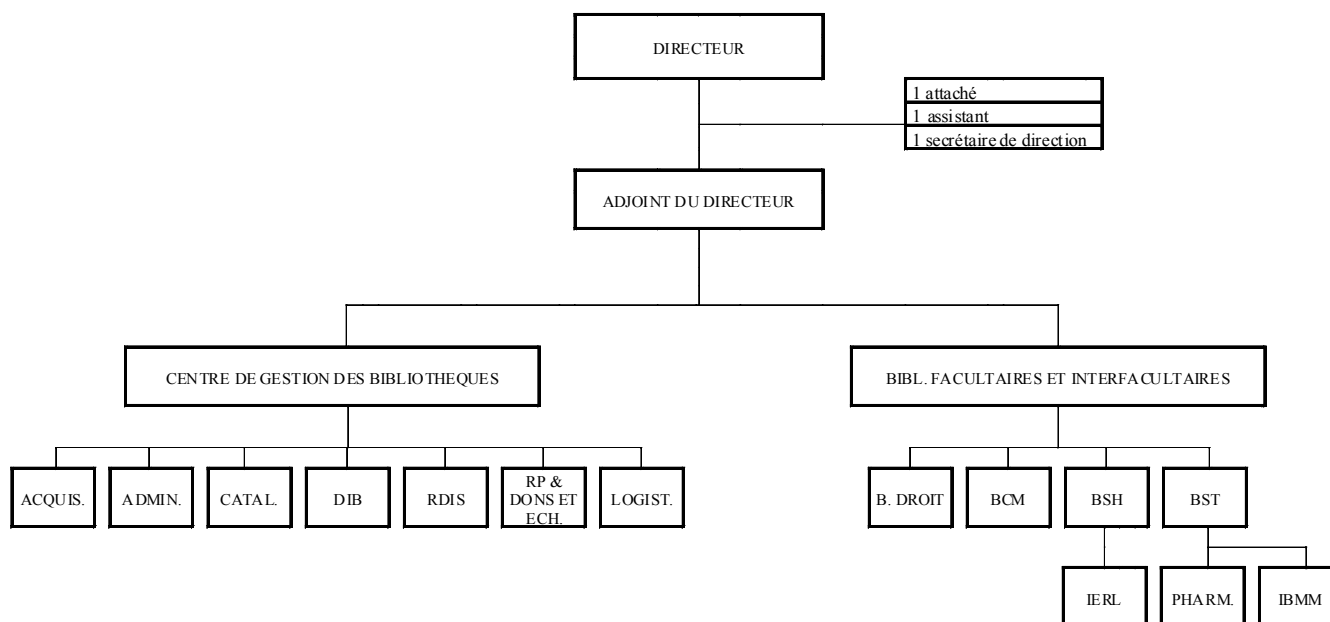
La diversification des ressources et des services documentaires électroniques conduit à de nouvelles activités (catalogage des 3.500 périodiques électroniques, gestion des accès, négociation de consortiums, gestion de collections d'images numériques etc). Celles-ci s'ajoutent à la gestion et à la prestation des services liés à la documentation traditionnelle, sans apport de ressources humaines complémentaires. Elles impliquent en outre une motivation et une formation permanente des agents.

Une réflexion doit être menée sur l'adaptation des tâches traditionnelles afin d'intégrer la gestion des nouveaux services électroniques dans les tâches quotidiennes.

D'autre part, des départs à la retraite au cours de l'année académique prochaine nécessiteront des réaménagements au sein des services. Enfin, le décès d'Hervé Gilson, responsable du département *Recherche-Développement et Diffusion de l'information*, conduira à une réorganisation des activités de ce service.

ANNEXES

ANNEXE I : ORGANIGRAMME DU SERVICE BIBLIOTHÈQUES EN 2002



Légende :

ACQUIS.	Dpt des Acquisitions	B. DROIT	Bibliothèque de Droit
ADMIN.	Dpt Administration Générale	BCM	Bibliothèque de Médecine
CATAL	Dpt du Catalogue	BSH	Bibliothèque des Sciences Humaines
DIB	Dpt Informatique des Bibliothèques	IERL	Bibliothèque de l'Institut d'Etude des Religions et de la Laïcité
RDIS	Dpt Recherche, Développement et Information scientifique	BST	Bibliothèque des Sciences et Techniques
RP & DONNS ET ECH.	Dpt Réserve Précieuse & Dons et échanges	PHARM.	Bibliothèque de Pharmacie
LOGIST.	Dpt Logistique	IBMM	Bibliothèque de l'Institut de Biologie et de Médecine Moléculaires

Remarque

Suite au décès d'Hervé Gilson, le Département RDIS qu'il dirigeait est en cours de réorganisation. Les activités de R&D seront probablement intégrées au DIB. L'affectation du PIB n'est pas encore déterminée.

ANNEXE II : STATISTIQUES DES BIBLIOTHÈQUES 2001/2002

II.1. Collections

◆ Collections répertoriées dans le catalogue informatisé en 2002

Nombre d'exemplaires par type de documents au 31/12/2002	BSH	Droit	BST	BCM	RP	IEE	TOTAL
- livres	495.523	35.545	93.747	11.887	11.379	13.867	661.948
- mémoires	27.268	1.052	10.980	1.146	0	571	41.017
- titres de périodiques	7.009	1.398	7.009	2.868	168	540	18.992
- articles, brochures, varia	30.158	0	0	0	1	4	30.163
- documents multimedia	7.220	0	0	0	0	0	7.220
- autres (fichiers, cartes, audio, audiovisuel, partitions)	2.613	6	236	33	8	0	2896
Total exemplaires	569.791	38.001	111.972	15.934	11.556	14.982	762.236

◆ Pourcentage des monographies cataloguées qui sont en accès libre

Au 31/12/2002	BSH	Droit	BST	BCM	IEE	Total
Pourcentage des monographies conservées dans les bibliothèques, qui sont en accès libre	47%	94%	90%	61%	100%	54%

Dans toutes les bibliothèques, les collections récentes et les plus demandées sont disponibles en libre accès.

Pourcentage des monographies disponibles dans des séminaires extérieurs aux bibliothèques	6%	6%	52%	10%	-	13%
---	----	----	-----	-----	---	------------

◆ Monographies non cataloguées (estimation 2000)

Estimation des fonds non répertoriés dans le catalogue informatisé en 2000.

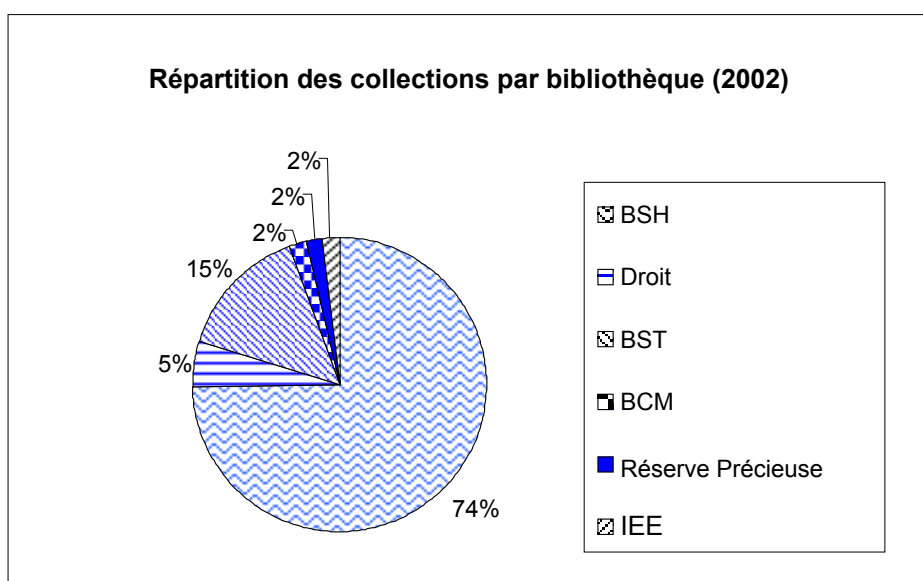
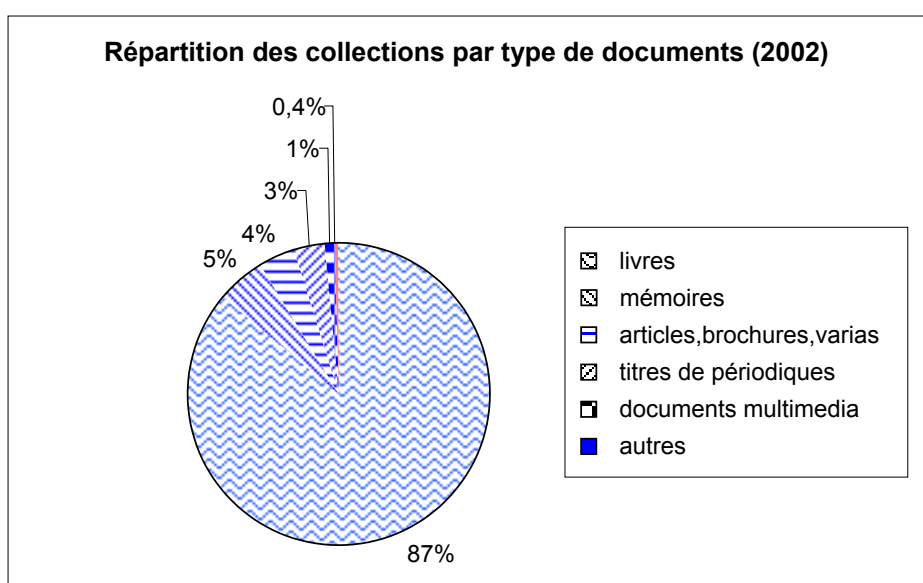
Estimation des monographies non cataloguées	BSH	Droit	BST	BCM	RP	IEE	Total
- en mètres	2.750	393	512	0	1.413	0	5.068
- en volumes	123.720	17.700	23.045	0	63.600	0	228.065

◆ **Pourcentage d'informatisation des collections**

Pourcentage des collections de monographies qui sont répertoriées dans le catalogue informatisé (estimation 2000).

Au 31/12/2000	BSH	Droit	BST	BCM	RP	IEE	Moyenne
% d'informatisation des collections	78,5%	73%	79%	100%	12%	100%	73%

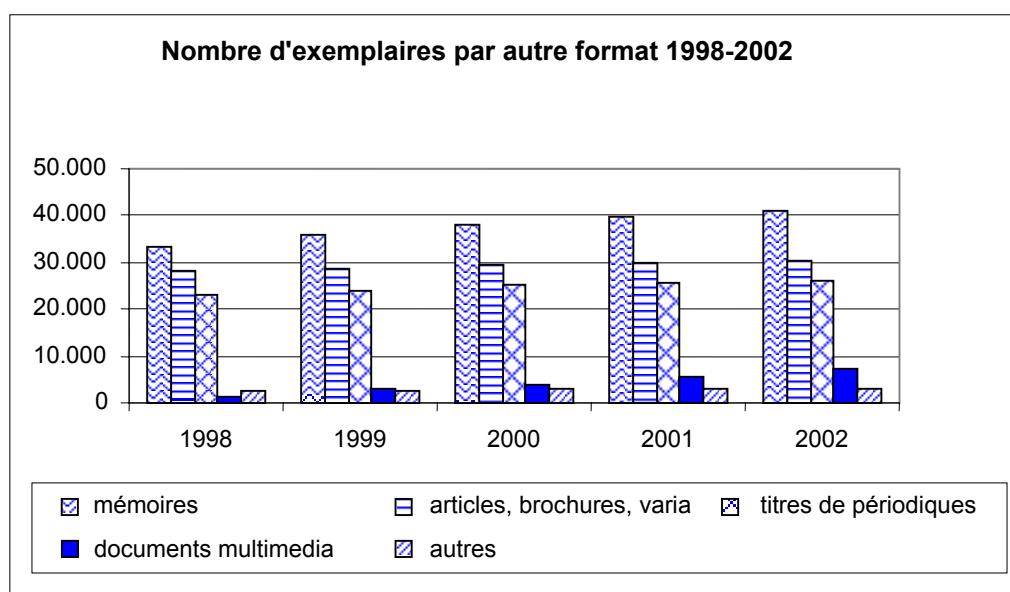
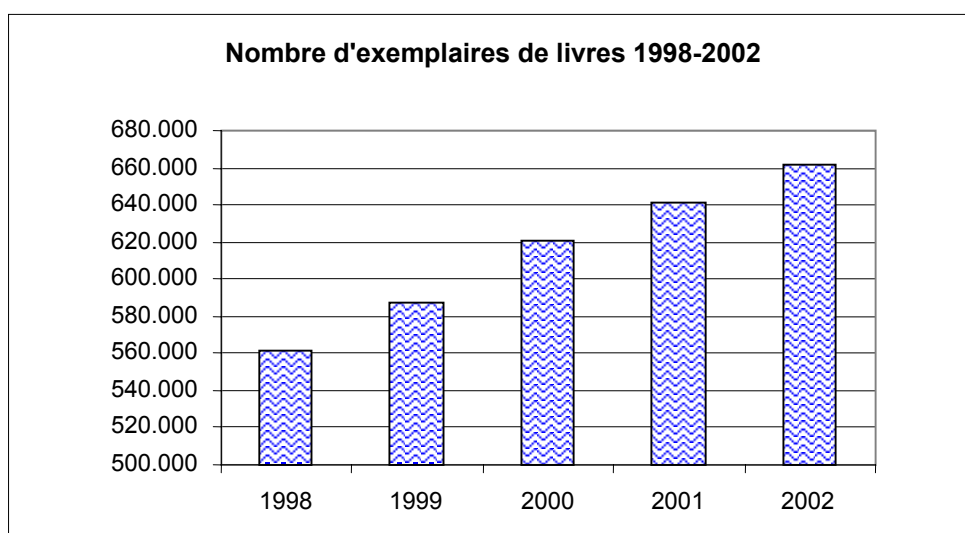
◆ **Répartition des collections cataloguées par type de document**



◆ Comparatif 1998-2002 des collections cataloguées

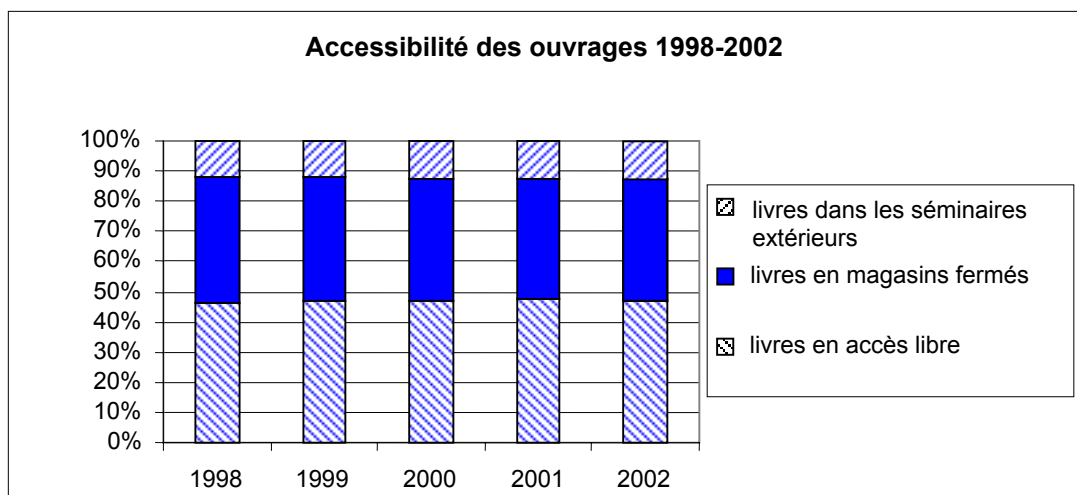
Nombre d'exemplaires par type de documents

Nombre d'exemplaires par type de documents	au 31/12/98	accr.	au 31/12/99	accr.	au 31/12/00	accr.	au 31/12/01	accr.nb	au 31/12/02
- livres	560.982	26.458	587.440	32.953	620.393	22.673	641.652	21.921	661.948
- mémoires	33.534	2.374	35.908	1.933	37.841	1.810	39.645	1.940	41.017
- articles, brochures, varia	28.275	536	28.811	473	29.284	705	29.978	182	30.163
- titres de périodiques	22.997	945	23.942	1.216	25.158	685	25.696	481	26.076
- documents multimedia	1.301	1.505	2.806	1.172	3.978	1.478	5.462	1.783	7.220
- autres (fichiers, cartes, audio, audiovisuel, partitions)	2.522	180	2.702	76	2.778	32	2.809	93	2.901
Total exemplaires	649.611	31.998	681.609	37.823	719.432	27.383	745.242	26.400	769.325



◆ **Accessibilité des livres catalogués 1998-2002**

Livres	1998	accr.	1999	accr.	2000	accr.	2001	accr.	2002
Nombre d'exemplaires en accès libre	260.735	17.194	277.929	15.076	293.005	12.741	305.746	14.027	312.201
Nombre d'exemplaires conservés en magasins fermés dans les bibliothèques	232.935	6.808	239.743	10.348	250.091	6.568	256.659	5.653	266.926
Nombre d'exemplaires dans les séminaires extérieurs aux bibliothèques	67.312	2.456	69.768	6.710	76.478	2.769	79.247	3.389	82.821
Pourcentage des monographies en accès libre	46,5%		47,3%		47,2%		47,6%		47,2%



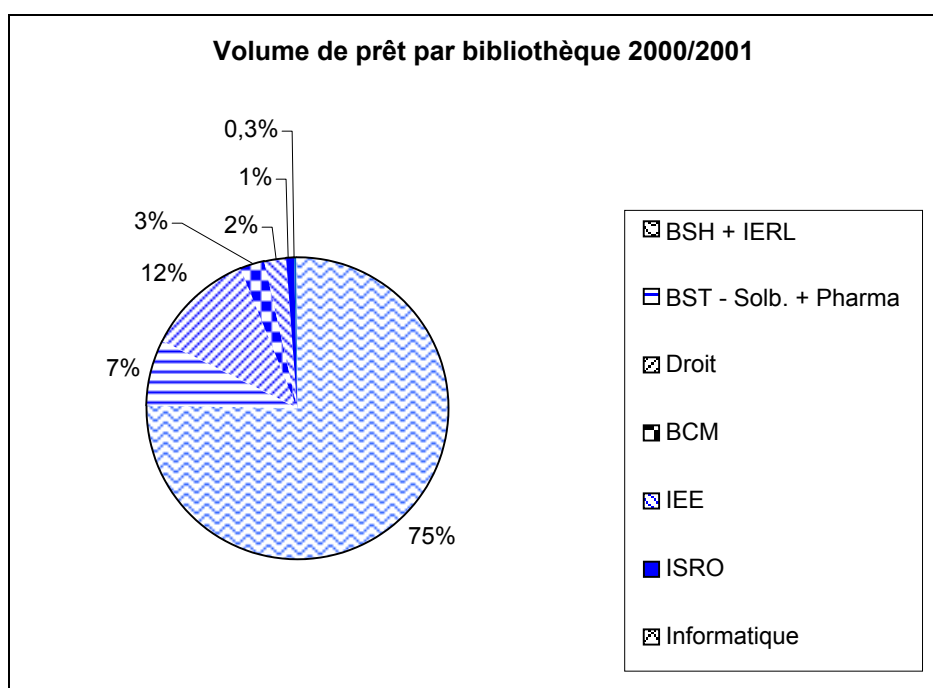
II.2. Prêt

Statistiques 2000/2001 pour mémoire

◆ **Prêt par type de document**

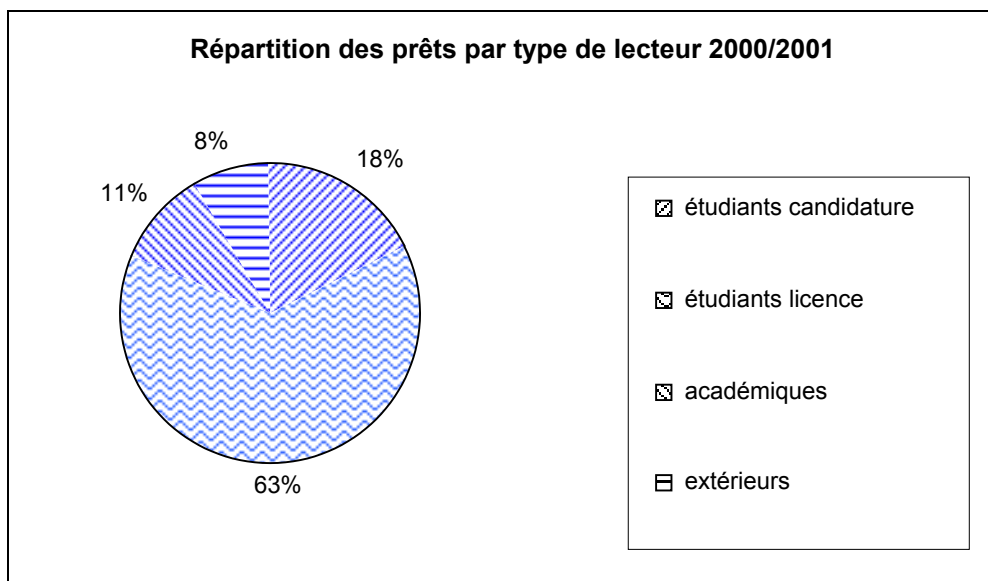
Nombre de sorties par type de document en 2000/2001:	BSH + IERL	BST - Solb. + Pharm	Droit	BCM	IEE	ISRO	Informatique	Total
- livres	117.017	12.096	19.920	4.598	3.649	1.480	442	159.202
- mémoires	10.754		3		95			10.852
- varia	190							190
Total sorties	127.940	12.096	19.923	4.598	3.744	1.480	442	170.223

◆ Prêt par bibliothèque



◆ Prêt par type de lecteur

Nombre de sorties par type de lecteur en 2000/2001:	BSH + IERL	BST - Solb. + Pharm	Droit	BCM	IEE	ISRO	Informatique	Total
- étudiants candidature	20.569	4.191	3.316	1.937	194	62	34	30.303
- étudiants licence	80.811	5.485	14.616	2.639	3.113	861	234	107.759
- académiques	14.166	2.095	933	22	210	541	168	18.135
Total ULB	115.546	11.771	18.865	4.598	3.517	1.464	436	156.197
Extérieurs	12.394	325	1.058		227	16	6	14.026
Total sorties	127.940	12.096	19.923	4.598	3.744	1.480	442	170.223



◆ **Comparatif prêt 1998-2001**

Nombre de sorties par type de document	1997-1998	accr.	1998-1999	accr.	1999-2000	accr.	2000-2001
- livres	83.410	67%	138.921	8%	150.678	6%	159.202
- mémoires	6.876	52%	10.483	-4%	10.020	8%	10.832
- varia	0		81	62%	131	44%	189
Total sorties	90.286	66%	149.485	8%	160.829	6%	170.223

Nombre de sorties par type de lecteur	1997-1998	accr.	1998-1999	accr.	1999-2000	accr.	2000-2001
- étudiants candidature	15.419	77%	27.236	9%	29.677	2%	30.303
- étudiants licence	55.956	65%	92.563	8%	99.733	8%	107.759
- académiques	9.892	66%	16.443	14%	18.765	-3%	18.135
Total ULB	81.267	68%	136.242	9%	148.175	5%	156.197
Extérieurs	9.019	47%	13.243	-4%	12.654	11%	14.026
Total sorties	90.286	66%	149.485	8%	160.829	6%	170.223

11.3. Logistique

◆ Infrastructure 2002

Surface des locaux en m ²	BSH - Bât.NB	BSH - Bât.AX	Droit	BCM	BST Solb. + Pharma	BST - IBMM	CGB	Total
Salles ouvertes au public	9 750	2 733	1 650	1 614	845	223		16 815
Bureaux	650	30	125	121	35	17	3 087	4 065
Magasins de livres	2 300	300		1 151	850	39		4 640
Dépôt							1 000	1 000
Total	12 700	3 063	1 775	2 886	1 730	279	4 087	26 520

Matériel à usage du public 2002	BSH - Bât.NB	BSH - Bât.AX	Droit	BCM	BST Solb.	BST Pharma	BST - IBMM	Total
Nombre de places assises disponibles	2 110		302	390	134	19	24	2 979
Nombre de PC postes publics (remplacement en cours)	84		36	11	11	1	1	144
Nombre de photocopieurs	7	3	6	4	1	1	2	26



ULB
Bibliothèques

Avenue F.-D. Roosevelt, 50 - CP 180
1050 Bruxelles

Tél. : 02/650.23.70
Fax : 02/650.41.86

e-mail : bibdir@ulb.ac.be

<http://www.bib.ulb.ac.be>